



## UNION NATIONALE DES MEDECINS SPECIALISTES CONFEDERES

79, rue de Tocqueville – 75017 PARIS – Tél. : 01.44.29.01.30. – Fax : 01.40.54.00.66.

Le 22 septembre 2008

### NOTES BREVES UMESPE N° 23

### Infos du Président

#### **Madame Roselyne BACHELOT-NARQUIN : L'INCOMPRÉHENSION**

Lors de la venue de Madame Roselyne Bachelot-Narquin, Ministre de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, à l'Université d'Été de la CSMF, nous avons constaté, une fois de plus, l'incompréhension entre l'U.ME.SPE/CSMF et la Ministre de la Santé. Nous avons été rassurés par le discours du Président de la République à Bletterans (Jura) renforçant notre conviction d'une réforme indispensable à l'hôpital, en ville, pour donner plus d'efficacité à notre système de santé, confortant la Ministre, Madame Roselyne Bachelot-Narquin, dans la conduite de cette réforme et balayant un certain nombre de nos inquiétudes.

La venue à Cannes est une occasion manquée, nous avons proposé un clin d'œil avec des surchaussures blanches pour marquer l'absence de revalorisations tarifaires en 2008 et en souhaitant que 2009 ne suive pas le même chemin, reprenant le pari que la Ministre avait fait avec les sportifs sur ses sabots roses ! C'était l'occasion de détendre l'atmosphère, malheureusement cette marque de manifestation très pacifique n'a été prise qu'au premier degré.

Le discours trop conventionnel, manquant de chaleur, comme le veut la tradition de l'Université d'Été, n'a pas rassuré les cadres de la CSMF présents et encore moins les spécialistes de l'U.ME.SPE, en particulier, les spécialités cliniques qui restent méconnues par la Ministre et son entourage. La Ministre semble tétanisée devant la CSMF, premier syndicat médical français et ses deux composantes, travaillant de concert, l'UNOF et l'U.ME.SPE. Elle doit comprendre que nous avons la même volonté de réforme que le Président de la République, que les orientations présidentielles nous agréent, mais qu'un certain nombre de paragraphes rédigés par son cabinet, nécessite une réécriture. Nous avons été invités à le faire cette semaine et nous accompagnerons donc Michel Chassang, pour, une fois de plus, répéter, comme il l'a fait dans son discours, l'importance du rôle, dans l'offre de soins, des spécialités cliniques à exercice exclusif, de la nécessité de poursuivre la maîtrise médicalisée, notamment en ce qui concerne les actes d'imagerie et de biologie mais aussi de comprendre que dans la prochaine loi, il est hors de question de reprendre les vieilles méthodes, d'essayer de diviser les médecins : premier recours, deuxième recours, spécialités cliniques, médico-techniques, plateaux techniques lourds ; médecins des centres villes, médecins de banlieue, médecins de campagne... Nous sommes, au sein de la CSMF, tous unis pour défendre la médecine libérale, l'organisation des soins à la Française qui a l'adhésion de nos patients et tout aussi déterminés d'apporter nos contributions à la réforme pour peu que l'on commence à nous écouter sans nous faire de mauvais procès d'intention.

**Dr Jean-François REY**  
Président



**Une opportunité pour les médecins !**

Les médecins, sont sans cesse sollicités par les assureurs. Ils n'ont pas toujours le temps d'étudier les offres d'assurances et ne souscrivent pas toujours les contrats les plus adaptés à leurs besoins.

**SCAMED, cabinet de courtage en assurances, est le partenaire privilégié du groupe MACSF. SCAMED est spécialisé dans les assurances de prévoyance-santé, d'épargne, de retraite, de dépendance et de financement.**

**Nous mettons nos domaines de compétence et de conseil au service des médecins.**

**CONCRETEMENT:**

En cas d'arrêt de travail, la CARMF, ne couvre ni les 90 premiers jours d'arrêt de travail, ni vos besoins financiers réels.

SCAMED, vous propose donc le nouveau plan de prévoyance des médecins qui couvrira cette période non indemnisée et vous permettra d'adhérer à un plan global offrant une prestation mensuelle jusqu'à 65 ans.

Le problème des retraites est d'actualité. Le niveau de retraite des médecins est menacé. SCAMED, vous offre donc la possibilité dès aujourd'hui, d'adhérer au "RES Fonds de pension avenir" pour disposer d'un revenu complémentaire à l'âge de votre retraite.

**Les offres de SCAMED en prévoyance, santé et retraite bénéficient des dispositions fiscales de la loi Madelin rendant les cotisations déductibles. Pensez-y !**

**[www.scamed.fr](http://www.scamed.fr)**